



Soutien à Olivier Monodji

correspondant de RFI inculpé et incarcéré au Tchad

Le SNJ-CGT exprime sa profonde inquiétude quant au sort réservé à Olivier Monodji, directeur de publication de l'hebdomadaire tchadien Le Pays et correspondant de RFI à N'Djamena, arrêté et placé en garde à vue pendant cinq jours sans aucune information sur les motifs de son arrestation, en violation de la procédure pénale au Tchad.

Depuis ce lundi 10 mars, il est incarcéré suite à son inculpation avec trois autres personnes, dont deux journalistes, pour « *intelligence avec une puissance étrangère* », « *atteinte à la sûreté de l'État* » ou encore « *complot* », des crimes passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison. Les éléments partagés avec sa défense et les organisations professionnelles tchadiennes n'apportent aucune preuve de crimes de cette gravité. Les avocats d'Olivier Monodji dénoncent ainsi un « *dossier vide* », et l'Union des journalistes du Tchad estime que « *rien jusqu'ici n'est venu prouver la culpabilité* » des personnes arrêtées.

D'autres journalistes ont également été interpellés et placés en détention arbitraire depuis août 2024. L'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) a dénoncé une recrudescence des arrestations et des détentions extrajudiciaires menées par les services de renseignement tchadiens.

Le SNJ-CGT apporte tout son soutien à Olivier Monodji, correspondant de RFI au Tchad, et condamne fermement cette vague d'arrestations visant les journalistes et espère que, dès demain (jeudi 13 mars), après l'audience devant la justice tchadienne, nos confrères seront enfin libérés.